
 PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

LECRET N° 90-246 du 5 Septembre 1990

portant nomination au Cabinet et dans les
 Directions Techniques du Ministère des
 Finances.

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,
 CHEF DE L'ETAT,

- VU l'Ordonnance N° 90-001 du 1er Mars 1990 portant abrogation de
 l'Ordonnance N° 77-32 du 9 Septembre 1977 promulguant la Loi
 Fondamentale du 26 Août 1977 de la République Populaire du Bénin ;
- VU l'Ordonnance N° 90-003 du 1er Mars 1990 portant nouvelle dénomina-
 tion de l'Etat ;
- VU le Décret N° 90-43 du 1er Mars 1990 portant nomination du Premier
 Ministre ;
- VU le Décret N° 90-53 du 14 Mars 1990 portant Composition du Gouver-
 nement de Transition ;
- VU le Décret N° 90-66 du 2 Mai 1990 fixant la Composition des Cabinets
 du Président de la République, du Premier Ministre et des Ministres ;
- VU le Décret N° 90-12/PM du 19 Août 1990 chargeant Monsieur Jean Florentin
 FELIHO, Ministre de l'Intérieur, de la Sécurité Publique et de
 l'Administration Territoriale de l'intérim du Premier Ministre,
 Ministre de la Défense Nationale pour compter du 19 Août 1990 ;
- SUR Proposition du Ministre des Finances ;

LE Conseil des Ministres entendu en sa séance du 18 Juillet 1990

DECRETE :

Article 1er. - Monsieur Antoine A. Ursul CAKPO est nommé Chargé de
 Mission.

Article 2. - Monsieur Vincent Désiré MISSINHOUN est nommé Chef de Cabinet.

Article 3. - Monsieur Marius FRANCISCO est nommé Directeur de l'Informa-
 tique.

.../...

Article 4.- Monsieur Michel Koba ASSOGBA est nommé Directeur du Centre de Formation du Personnel de l'Administration Centrale des Finances.

Article 5.- Monsieur Jean Atchouké HOUNSOU est nommé Directeur du Garage Central Administratif.

Article 6.- Monsieur Gilbert AZIAKOU est nommé Directeur des Marchés Publics et du Matériel.

Article 7.- Monsieur Clément LOGBO est nommé Directeur Adjoint des Marchés Publics et du Matériel.

Article 8.- Madame Berthe Marie GUDJO née HOUÉGBAN est nommée Directrice Adjointe des Impôts.

Article 9.- Monsieur Rigobert TOTIN est nommé Directeur Adjoint du Contrôle Financier.

Article 10.- Monsieur Justin DJOSSOU est nommé Directeur Adjoint du Budget.

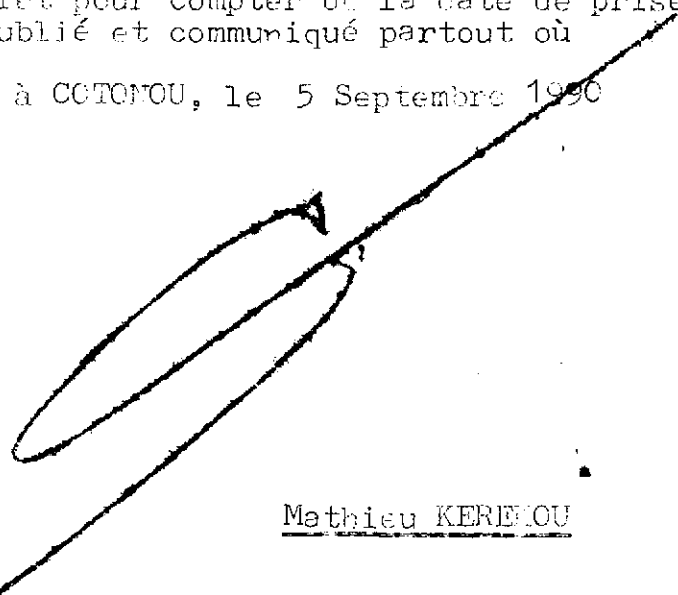
Article 11.- Monsieur René ANATO est nommé Directeur Adjoint de la Solde et de la Dette Viagère.

Article 12.- Madame Léa Yolande d'ALMEIDA née KODJA est nommée Directrice Adjointe de la Prévision.

Article 13.- Le présent décret, qui abroge toutes dispositions antérieures contraires et qui prend effet pour compter de la date de prise de fonction des intéressés, sera publié et communiqué partout où besoin sera.

Fait à COTONOU, le 5 Septembre 1990

Par le Président de la République,
Chef de l'Etat,



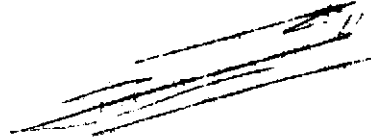
Mathieu KERÉKOU

Pour le Premier Ministre, Chef du Gouvernement absent, le Ministre de l'Intérieur, de la Sécurité Publique et de l'Administration Territoriale, Chargé de l'intérim,



Jean Florentin V. FELINO.-

Pour 1^{er} Ministre des Finances absent,
le Ministre du Commerce, de
l'Artisanat et du Tourisme,
Charge de l'intérieur,



Richard ADJAHO

Ampliations : PR 6 PM 4 SGG 4 HCR 4 CPC 1 PPC 1 MF 4 AUTRES MINIS-
TERES 13 LB-DSLV-DCCF- 10 ELC-DPE-INSAE-BCF 4 DEPARTEMENTS 6 IGE 2
DCCT 1 GCONB 2 UMB-FASJEP-ENA-INSJA-BN-DAN 7 INTERESSES 12 JORB 1.-